

1. Identification

Identificateur de produit	Bisulfite de sodium		
Autres moyens d'identification	Aucune.		
Usage recommandé	Traitement des eaux industrielles		
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).		
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur			
Fabricant			
Nom de la société	PVS Benson		
Adresse	1012 Gore Road Freelton, ON L0R1K0 Canada		
Téléphone	1-800-265-0014		
Courriel	bensoncs@pvschemicals.com		
Numéro de téléphone d'urgence	24 hours/7 Jours :	1-313-921-1200	
Fournisseur	Voir ci-dessus		

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Dangers environnementaux	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Danger		
Mention de danger	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.		
Conseil de prudence			
Prévention	Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage.		
Intervention	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
Stockage	Garder sous clef.		
Élimination	Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.		
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).		
Renseignements supplémentaires	Aucune.		

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Bisulfite de sodium		7631-90-5	38

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information).
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Symptômes de patient de festin.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Aucun(e) connu(e).
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Eviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Veiller à une ventilation adéquate. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)	MPT	5 mg/m ³

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Voir ci-dessus

Contrôles d'ingénierie appropriés S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques Sans objet.

Considérations d'hygiène générale A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Liquide
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Sulfureux(se).
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	3.5 - 4.5
Point de fusion et point de congélation	7 °C (44.6 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible.
Point d'éclair	Aucune
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	1.326 g/cm ³
Solubilité	
Solubilité (eau)	complet
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Autres informations	
Densité	1.33 @ 25°C (H ₂ O=1)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Peut réagir avec les matières incompatibles.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matériaux incompatibles	Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Peau	Provoque de graves brûlures de la peau.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Ingestion	Provoque des brûlures du tube digestif.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau.
Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
	Rat	> 5.5 mg/L, 4 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg 1420 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Minutes d'exposition Pas disponible.
Indice d'érythème Pas disponible.
Valeur d'un œdème Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Valeur de l'opacité de la cornée Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris Pas disponible.
Valeur des rougeurs de la conjonctive Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive Pas disponible.
Jours de récupération Pas disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas disponible.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé.

Cancérogénicité

Non classé.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

BISULFITE DE SODIUM (CAS 7631-90-5) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5) Volume 54 - 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration

Non classé.

Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Autres informations

Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Données écotoxicologiques			
Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Bisulfite de sodium (CAS 7631-90-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	119 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Gambusie (<i>Gambusia affinis</i>)	240 mg/L, 96 heures
Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.		
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptier conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN2693
Appellation réglementaire adéquate	HYDROGÉNOUSULFITES EN SOLUTION AQUEUSE, N.S.A.
Nom technique	Bisulfite de sodium
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Inventaires

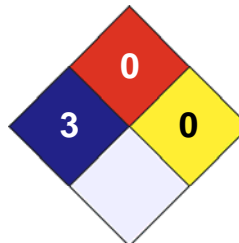
Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



Date de publication	18-Avril-2019
Date de la révision	18-Avril-2019
Date en vigueur	11-Avril-2017
Version n°	02

Autres informations Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.
Pour utilisation dans les établissements industrielle ou établissements de traitement des aliments où l'eau de refroidissement n'entre pas en contact direct avec des produits alimentaires ou l'eau potable. (3100-3/K038).

Clause d'exonération de responsabilité L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Préparée par Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021